



Venelles, le **Lundi 16 septembre 2013**

Le Maire

à

Service

Dossier suivi par :

Madame Maryse JOISSAINS-MASINI
 Maire d'Aix en Provence
 Président de la Communauté du Pays d'Aix
 Hôtel de Boadès
 8 Place Jeanne d'Arc
 BP322
 13611 AIX EN PROVENCE CEDEX

N°ED/RC

Objet :

**Madame le Maire,
 Madame le Président,**

Je tenais à vous remercier très chaleureusement pour la réactivité que vous avez su impulser parmi les autorités compétentes au sein de la Communauté que vous présidez, sitôt après vous avoir alerté, par lettre en date du 29 août, sur les dysfonctionnements liés à la nouvelle organisation des transports en communs entre Venelles et Aix.

Comme j'ai pu l'exprimer lors de la réunion publique organisée à Venelles le 12 septembre dernier, je ne peux que regretter profondément l'absence de toute concertation préalable sur un tel sujet dont les conséquences touchent directement la vie pratique de nos concitoyens et pour lequel vous comme moi sommes tellement impliqués afin de réduire l'utilisation des véhicules individuels et améliorer la qualité de notre environnement dans la Communauté du Pays d'Aix.

L'écoute, le dialogue et l'échange auraient sans doute permis d'éviter bien des désagréments et de « prendre par surprise » les Venellois de retour de congés.

La réunion publique qui s'est tenue le 12 septembre a vu une affluence record, la salle des fêtes de Venelles étant comble pour l'occasion. C'est dire si les Venellois se sentent concernés par les conditions de déplacement par cars et bus qui présentent tant d'importance pour leur vie quotidienne, professionnelle ou familiale.

Cette réunion, avec les principaux intéressés, a permis la présentation des corrections qui ont été ou qui seront apportées dans les tous prochains jours par la Communauté :

- rétablissement des amplitudes horaires largement amputées sur la nouvelle ligne 25 !
- rétablissement du circuit de circulation dans Venelles où certains arrêts avaient été supprimés et notamment celui proche de la Campanella, fréquenté par nos anciens !
- rétablissement de la desserte de la gare routière dont la suppression interdisait les correspondances pour les Venellois se rendant par exemple à Marseille !
- doublement de certains bus aux heures d'affluence, notamment le matin aux horaires des petits collégiens et lycéens Venellois.

Mais, si nous prenons acte de ces corrections, nous ne pouvons, pour autant, ne pas entendre les préoccupations bien légitimes qui ont été exprimées lors de cette réunion publique. Aujourd'hui, le compte n'y est pas et nous devons poursuivre la réflexion et trouver les solutions adaptées.

VENELLES, ville de la *maîtrise de l'énergie* et des *énergies nouvelles*

Parmi ces préoccupations, nous avons notamment entendu :

- une préoccupation concernant la sécurité
- une préoccupation concernant le confort
- une préoccupation concernant la durée des trajets.

La première – et peut-être la plus importante – de ces préoccupations concerne donc la sécurité dans les cars et bus eux-mêmes.

Il me semble que ce sujet ne saurait être considéré comme traité en l'état des réponses fournies jeudi soir.

En effet, quand bien même les consignes réglementaires et élémentaires relatives aux places assises et au nombre maximum de personnes autorisées à être prises en charge seraient respectées, je crois de notre devoir de réfléchir sur une amélioration des conditions actuelles de transport. Je pense effectivement, comme de nombreux usagers, que des enfants ou des personnes âgées ne peuvent, sans danger, voyager debout sur une longue distance dans un véhicule dont la vitesse avoisine les 70 km/h, là où précédemment chacun était tenu d'attacher une ceinture de sécurité.

La deuxième préoccupation exprimée est liée au confort des véhicules. Là encore, on ne peut qu'être sensible aux arguments des utilisateurs, et notamment ceux de nos aînés, qui se trouvent contraints, par nécessité, de voyager dans des bus surchargés, obligés de voyager debout ou sur des sièges inconfortables avec une durée de trajet pouvant aller jusqu'à 45 mn. Nous constatons, là encore, une dégradation par rapport à l'offre précédente.

Enfin, la troisième préoccupation a également porté sur la durée des trajets elle-même, accrue par un nombre d'arrêts, une fois Venelles quitté, sur lequel il conviendrait de réfléchir. Je puis comprendre l'étonnement des usagers amenés à passer beaucoup de temps dans les bus, avant de rejoindre leur destination professionnelle, scolaire ou saisir une correspondance, ou même avant de rentrer chez eux le soir, pour la simple raison que ces bus desservent de multiples arrêts à l'entrée ou la sortie d'Aix en Provence.

Telle sont les raisons pour lesquelles j'ai d'ores et déjà décidé de répondre à ces préoccupations naturelles en engageant, dès maintenant et jusqu'à la fin du mois d'octobre, une concertation la plus large possible avec la population venelloise sur ces différents points et ceux qui pourraient apparaître à l'issue de ces échanges.

Bien évidemment, et dans le cadre du partenariat que j'ai à cœur, ainsi que vous, de mener entre la Communauté et Venelles, j'aurai soin de vous présenter les résultats de cette concertation et de vous associer à son analyse au début du mois de novembre afin que nous puissions, ensemble, apporter aux usagers venellois les réponses les plus adaptées à leurs demandes.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Madame le Président, en l'expression de ma plus haute considération.

Henri Colman



Le Maire de Venelles,
Robert CHARDON

Vice-Président de la
Communauté du Pays d'Aix.